

## JOURNAL

D E

## FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU MERCREDI, 11 OCTOBRE 1797.

*De Vienne, le 4 Octobre.*

S. A. R. l'archiduc Palatin de Hongrie, arrivé ici le 28, en repartira le 10. L. L. M. M. doivent l'accompagner jusqu'à Eisenstadt.

On est toujours ici dans la plus grande incertitude sur l'issue des négociations d'Udine; on n'est pas même sans inquiétude à cet égard; on s'attend d'un instant à l'autre à recevoir des nouvelles décisives, soit pour la paix, soit pour la continuation de la guerre.

*(Nouvelles officielles.)*

Suivant des rapports de Laybach en date du 28, M. le comte de Cobenzel, qui a rempli jusqu'à présent le poste d'ambassadeur près la cour de Petersbourg, est arrivé le 24 dans cette ville accompagné de M. le comte de Meerfeldt. Aussitôt après, il a pris la route de Gorice, tandis que M. de Meerfeldt a continué son voyage sur Udine. La colonne de troupes impériales, sous les ordres de M. le lieutenant-général Baron de Terzy, qui étoit partie campée, partie cantonnée dans la Carinthie, a reçu ordre de se mettre en marche et de le porter en avant. En conséquence, les Volontaires Viennois qui étoient à Oberlaybach, ainsi que les troupes campées entre Lukowiz et Rolarie, se sont portés dans la nuit du 25 sur Adelsberg. Le camp de Wismarie s'est ébranlé dans la matinée suivante, et a pris la même direction. Le 27, le grand parc d'artillerie de Feisritz s'est porté en avant vers les frontières; le quartier-général a été aussi transféré le même jour à Gorice. On a commencé en même tems à élever de nouveaux retranchemens, et l'on fait toutes les dispositions que les circonstances rendent nécessaires, dans le cas où les négociations d'Udine n'auroient pas une heureuse issue, et que l'ennemi reprit les hostilités.

*De Vienne, le 30 Septembre.*

L'on apprend de Rome, que le lieutenant-général de Provera a pris, du consentement de S. M. l'Empereur, le commandement en chef de l'armée Pontificale, à la place du général Colli.

Le gouvernement Cisalpin vient de créer une loterie d'Etat, dont le fond sera de 5 millions 500 mille livres, et ayant pour hypothèque tous les biens que l'ordre de Malthe avoit dans la République. Ce qui manquera pour compléter, sera à la charge du clergé et du commerce. Il a été aussi établi une imposition uniforme sur les biens ecclésiastiques, sur les produits du commerce et les capitaux.

*De Londres, le 24 Septembre.*

Un de nos papiers ministériels présente un prétendu *ultimatum* des plénipotentiaires françois, où après la stipulation de la restitution de toutes les conquêtes, on établit les conditions suivantes: Gibraltar sera rendu à l'Espagne... D'astre de la liberté sera planté en Irlande... Le Roi d'Angleterre ne prendra plus le titre de Roi de France... Le Bill relatif aux étrangers sera aboli; les citoyens françois jouiront en Angleterre de la liberté de s'assembler & de traiter entre eux des objets politiques, de porter la cocarde nationale, de célébrer les fêtes du 14 Juillet, 10 Août, 21 Janvier 1793 & 4 Septembre 1797..... L'ambassadeur françois aura la préférence sur tous les autres ambassadeurs..... La Grande-Bretagne ne pourra former aucune alliance qui soit préjudiciable à la République françoise & à ses alliés..... La banque d'Angleterre prêtera à la France 500 millions de livres, payables en quinze ans, & hypothéqués sur les domaines nationaux... La République françoise fera choisir par des commissaires cent cinq des plus beaux tableaux du Roi d'Angleterre, & en échange, fera présent d'une superbe collection de ceux qui retracent les victoires remportées par ses quatorze armées. Pour garantir l'exécution des

articles précédens, la France sera mise en possession des forteresses, des bassins, des arsenaux de Portsmouth & de Plymouth, qui seront rendus dès que la paix aura été ratifiée, & dans le même état dans lequel ils auront été remis aux commissaires français; mais la République ne sera pas responsable des accidens du feu, ou de tout autre, &c.

L'on doit sans doute regarder ces conditions comme une plaisanterie, ou plutôt comme une épigramme; le papier ministériel ne les a vraisemblablement rapportées, que pour donner une idée des prétentions auxquelles les français peuvent s'élever en traitant de la paix avec leurs ennemis.

L'on commence à revenir de l'impression que la malheureuse issue des négociations avoit faite sur tous les esprits. Notre gouvernement paroit résolu de faire de nouveaux efforts pour obtenir une paix équitable. Le génie inépuisable de M. Pitt a trouvé, dit-on, un nouveau plan de finances au moyen duquel il pourra continuer la guerre, sans gréver le peuple par de nouveaux emprunts ou de nouvelles taxes.

*Extrait des Nouvelles de Londres, du 26 Septembre.*

Un courrier du cabinet est parti dimanche matin de Douvres pour Calais. Le bruit court que c'est en conséquence d'un conseil qui s'est tenu sur le parti à prendre relativement au retour de lord Malmesbury, et dans lequel l'avis des ministres a été partagé. M. Pitt et les anciens ministres ayant jugé qu'on devoit profiter de l'ouverture donnée par la réponse de Treillard pour tenter de renouer les négociations aux conditions proposées; M. le duc de Portland, ainsi que lord Spencer et M. Wyndham, ajoute t-on, étoient d'opinion contraire. On conjecture que le premier sentiment a prévalu et que les dépêches de ce courrier y sont relatives. C'est au crédit qu'a pris ce bruit qu'il faut attribuer la hausse des fonds. Les trois pour cent consolidés sont remontés samedi à 49  $\frac{7}{8}$  et même à 50  $\frac{1}{8}$ ; ils sont aujourd'hui à 49  $\frac{1}{4}$ .

Le *Times* dit que la cour de Lisbonne n'a point encore ratifié son traité de paix avec le Portugal, et que Robert Walpole, notre ministre, est chargé de notifier à S. M. T. F. que cette ratification seroit regardée comme une déclaration de guerre.

On écrit de Douvres le 22, qu'on y attendoit de Calais deux bâtimens neutres, et comme aucun d'eux n'est encore arrivé, quoique le vent soit à l'Est, on suppose qu'il y a un embargo.

Le parlement ne sera vraisemblablement pas convoqué avant le commencement de Novem-

bre; il y aura avant cette époque une nouvelle création de Pairs. On nomme d'avance M. Powis, Sir John Wodehouse, M. Drummond de Perh, M. Charles Townshend, M. Lister et M. Orde Powlet: lord Carrington sera fait pair d'Angleterre.

*Suite de Paris, du 2 Octobre.*

L'approbation de la résolution sur les finances, a été sans doute déterminée en grande partie par un message que le Directoire avoit adressé quelques jours auparavant au conseil des anciens, et dans lequel il expose que le sort de la République est en quelque façon attaché à cette approbation. Voici le passage qui termine ce message: Vous recevrez, citoyens représentans, qu'une détermination prompte sur les finances est commandée par la nécessité d'assurer la solde de l'armée, depuis longtems arriérée; la fourniture des subsistances, qui est toujours dans un état précaire; le traitement des fonctionnaires & des salariés, suspendu depuis plus de quatre mois. Vous reconnaîtrez qu'elle est nécessaire, afin d'assurer à ceux qui ont versé leur sang dans les batailles, les secours pour lesquels la reconnaissance nationale est engagée; afin de renverser au dehors les espérances qu'on fait concevoir de deux années d'indécision sur la partie des finances, ou plutôt de manœuvres pratiquées pour englober avec elles la République elle-même.... Portez vos regards, citoyens représentans, sur les différentes parties qui composent les dépenses générales, vous n'en trouverez pas une seule qui ne soit en souffrance. L'instruction publique n'est point organisée, faute de moyens; les travaux publics, les ateliers sont abandonnés; les arts languissent & ne reçoivent aucun encouragement; les monumens publics se dégradent; le régime des réquisitions dévore les ressources qu'on pourroit utiliser; les blessés, les infirmes, les vieillards ne trouvent plus les alimens qui leur sont nécessaires dans leurs hospices; vous ne pourriez plus bientôt vous-mêmes, citoyens représentans, prendre avec sécurité quelque instance de repos dans vos demeures à Paris, si des réparations urgentes ne sont exécutées dans les carrières. Le Directoire exécutif ne vous arrêtera pas plus longtems sur un tableau si affligeant; il aime mieux vous faire connaitre que vous pouvez en un seul jour changer cet état de choses, & rendre la vie à toutes les parties de l'association générale, en adoptant, pour la restauration des finances, les moyens les plus efficaces: ceux qui seront les plus prompts dans leur effet, & auront seuls cet avantage.

Par l'adoption de cette résolution, les rentiers se trouvent dépouillés des deux tiers de leurs propriétés, et la république s'acquite envers eux de 200 millions de rente.

On se rappelle que le conseil des 500, avant le 4 Septembre, avoit ôté au Directoire le droit d'ouvrir les lettres venant de l'étranger,

ou y allant. Cette résolution avoit été prise presque à l'unanimité, et à peine quelques zélés montagnards avoient-ils osé la combattre. On ne doutoit pas qu'elle ne fût approuvée par le conseil des anciens; mais depuis le 4 Septembre, toutes les résolutions de cette nature ont été rapportées ou rejetées, comme celle-ci l'a été par le conseil des anciens le 24 Septembre; de manière que le Directoire conserve le droit de décacheter toutes les lettres qui arrivent des pays étrangers, ou qui y sont adressées.

Plusieurs de nos journalistes ont déclaré la guerre à Sottin; on a été jusqu'à l'accuser de favoriser les radiations. Aujourd'hui, Poulitier annonce qu'il recevra bientôt une ambassade, et qu'il sera remplacé par un patriote renforcé.

On se rappelle sans doute la grande querelle entre le petit Lebois, rédacteur d'un journal, et le représentant du peuple Merlin de Thionville. Lebois accusoit Merlin de dilapidations et de lâcheté. Merlin, dans sa réponse justificative, fit intervenir le témoignage de plusieurs invalides, qui démentoient, par écrit, et comme témoins oculaires de la conduite à Mayence, Mannheim et dans la Vendée, les imputations dirigées par Lebois contre ce représentant. Merlin ne borna pas là ses démarches. Si on en devoit croire les déclarations du journal des *Hommes Libres*, ce député auroit envoyé dans la maison de Lebois des invalides chargés de présenter au rédacteur des *argumens ad hominem*, à l'effet de l'engager ainsi à une rétractation. Depuis 15 jours, les deux partis belligérans avoient posé les armes, et la paix paroïssoit avoir mis un terme à la grande querelle. Au moment où on s'y attendoit le moins, les hostilités ont recommencé avec plus de fureur que jamais; et comme depuis un certain tems les invalides sont devenus une sorte de puissance, les deux partis cherchent à grossir leurs armées respective d'hommes pris dans leur sein. Dans la journée d'hier, une adresse virulente, dirigée contre Merlin, et couverte de trois pages de signatures d'invalides, enchérit sur les accusations faites par Lebois contre ce représentant. Tel est aujourd'hui l'état des choses et la position respective des armées.

Des lettres de Madrid, en date du 13 Septembre, parlent de l'émission prochaine d'une Bulle du Pape concernant les ordres religieux. Les principaux articles de cette Bulle sont: 1°. Qu'il n'y aura à l'avenir qu'un monastère ou communauté du même ordre dans chaque ville; 2°. que les vœux monastiques ne pourront être faits avant l'âge de 24 ans; 3°. que les religieux ne pourront sortir de leurs couvens que pour

prêcher et confesser, et dépendront immédiatement des évêques; 4°. que le nombre de religieux dans chaque convent sera limité; 5°. que le revenu de chaque convent sera fixé, et le surplus des biens à la disposition du Roi; 6°. que les religieux seront obligés d'apprendre, pratiquer et enseigner quelque science, art ou métier.

*De la Haye, le 2 Octobre.*

Le gén. Beurnonville est arrivé ici d'Utrecht. Il paroît qu'il ne tardera pas à se mettre en route vers le Rhin, avec la partie des troupes françoises et bataves, destinées à renforcer l'armée de Sambre et Meuse. C'est ce que l'on peut inférer d'une adresse que ce général a fait publier, immédiatement après avoir repris le commandement. Il y dit entre autres: *Soldats, bientôt peut être vous donnerez de nouvelles preuves de cette constante unanimité des troupes républicaines: Déjà vos frères d'armes de l'armée de Sambre & Meuse n'attendent plus que l'ordre de voler à de nouvelles victoires. Vous participerez sans doute, comme vous l'avez déjà fait, à cette gloire nouvelle: & vous montrerez, qu'il n'y a entre les soldats françois de rivalité que pour combattre & pour vaincre.*

Le comité des affaires étrangères a reçu, par un courier de Paris, la confirmation de la nouvelle, que le Directoire a envoyé le 20 Septembre l'ordre au général Buonaparte de reprendre les hostilités, si l'Empereur ne consent pas aux dernières conditions proposées.

L'on a encore pendu sept des soldats qui étoient revoltés sur la flotte du Texel. Du reste, cette affaire n'a eu aucune suite. L'expédition maritime est au moins différée; cependant, bien des personnes prétendent que l'on n'a pas renoncé au projet de descente en Angleterre, et que son exécution va être accélérée par la rupture des négociations.

Le chevalier de Boilly a remis ses lettres de créance, comme chargé d'affaires du Roi de Sardaigne près de notre République.

Les deux éléphans qui étoient à la ménagerie de Loo, sont arrivés à Deventer, d'où ils seront transportés à Paris.

*Du 3 Octobre.* — La commission de 21 membres de la seconde Assemblée Nationale-Batave, désignés pour travailler à un nouveau plan de constitution pour notre république, va commencer incessamment ses travaux. — Dans la séance d'hier, le Président de l'assemblée nationale, a annoncé de la part de la commission des affaires étrangères, qu'ils avoient reçu, le même matin, par des lettres officielles de Vienne, en date du 21 Septembre, la nouvelle, que les négociations de paix n'avoient pas été rompues; qu'au contraire il y avoit beaucoup

rien d'espérer, que cette crise conduiroit enfin à une pacification définitive.

*De Bruxelles, le 4 Octobre.*

Le général Bonnard vient de remplacer le général Souham dans le commandement des pays réunis.

Les préparatifs de guerre continuent ici avec beaucoup d'activité; le passage de troupes s'est un peu ralenti, mais il doit recommencer cette semaine. En revanche, l'expédition des convois de vivres et de munitions vers le Rhin n'éprouve aucun relâche.

Les commissaires des guerres viennent de recevoir l'ordre de se concerter avec les commissaires du pouvoir exécutif pour enlever de vive force les réquisitionnaires, déserteurs ou partisans de congés qui ne se rendront point volontairement à leurs corps. Ceux que l'on découvrirait, y seront conduits par des escortes de gendarmerie. Il a été aussi enjoint de faire exécuter avec la dernière rigueur tous les loix et mesures dirigées contre les prêtres inassimilés et les ables Belges que l'on assimile aux émigrés français.

*De Cologne, le 7 Octobre.*

Les préparatifs de guerre ont subitement cessé; toutes les troupes qui étoient en marche, ont reçu ordre de faire halte; celles qui formoient notre garnison sont rentrées avant-hier, et la garde bourgeoise qui occupoit les portes, a été relevée hier matin. Cet heureux changement a causé la plus grande joie aux habitants de cette ville, qui en tirent les inductions les plus favorables à la paix.

L'on vient de publier une proclamation adressée de Paris par le général Angereau aux militaires composant les armées de Sambre et Meuse et de Rhin et Moselle.

*De Stungard, le 8 Octobre.*

Toutes les troupes impériales qui se trouvoient dans la Suabe, ont commencé à s'ébranler avant-hier et hier, et ont pris différentes directions. Il paroît que ces mouvemens sont uniquement de pure précaution, et que l'on n'a pour objet que de renforcer les positions que l'armée occupoit à l'époque de la signature des préliminaires de la paix, afin d'être prêt à tout événement.

*Extrait d'une lettre de Hachenbourg, du 8 Octobre.*

Demain 9, toutes les troupes qui se trouvent dans nos environs, doivent se réunir en un camp près d'Uckerad. Les différens villages où elles étoient cantonnées, doivent leur fournir tout ce dont elles ont besoin pour 6 jours.

*Des Bords du Mein, le 10 Octobre.*

Suivant les lettres de Dresde du 1er Octobre, le Prince régnant de Savoie-Carignan est attendu dans cette ville. Il doit épouser la fille unique de feu le Prince Charles, Duc de Courlande.

L'on mande de Brunswic que les prisonniers d'Olmütz sont passés par cette ville le 1er de ce mois. Ils doivent arriver le 4 à Hambourg.

*Cours du change de Francfort, du 10 Octobre.*

Amsterdam Ct. — Lettres à c/s 136. 1/2. à 2/s 135. 1/2.  
— Argent à c/s 136. à 2/s 135.  
Hambourg — Lettres à 2/s 147. 1/2. — Argent à c/s 138. à 2/s 147. 1/4.  
Augsbourg — Lettres à c/s 100 3/8.  
Vienne — Lettres à c/s 97. 3/8. à 2/s 97.  
Londres — — — Argent à c/s 153. 3/8. à 2/s 153.  
Bâle en écus neufs. — Argent à c/s 100. 1/4.  
Paris — Lettres à c/s 75 1/4.  
Brême Louisd'or. — — — Argent à c/s 109 1/2.

\* \* \* Eckhard & Bestborn, derrière le Rœmer, viennent de recevoir une nouvelle partie de toiles d'Irlande de différentes qualités, d'une finesse & d'une blancheur exquises.

\* \* \* Les magasins, comptoirs & logemens, qu'occupoient depuis bien des années M. M. Bischoff & fils de Bâle dans la maison de M. M. Johannot derrière le Rœmer, sont à louer pour la prochaine foire de Pâques & suivantes. S'adresser dans la maison même, pour en savoir les conditions.

\* \* \* Une personne entièrement au fait des langues française & allemande, employée avaresois à des parties d'administrations essentielles, désire trouver une place de secrétaire, ou d'homme d'affaires. S'adresser au Bureau de ce Journal.

\* \* \* Guillaume Schlegel, acteur & chanteur au Théâtre de Francfort sur le Mein, s'est évadé dans la nuit du 5 au 6 Octobre, trompant par sa fuite & la Direction du susdit Théâtre, & ses autres créanciers, auxquels il doit une somme assez considérable; outre que la violation de son contrat avec la Direction du Théâtre de Francfort cause à icelle une perte énorme dans sa recette ordinaire; elle se croit obligée d'avertir toutes les autorités en chef des Théâtres qui pourroient être dans le cas de traiter avec ce fuyard de mauvaise foi, qu'il est encore débiteur de la susdite Direction, & quelle saura faire valoir ses droits de toutes les manières possibles contre un ugei qui ne mérite que le mépris des honnêtes gens.

De par la Direction du Théâtre de Francfort sur le Mein.